

## «Coup de pouce à l'emploi» en assemblée

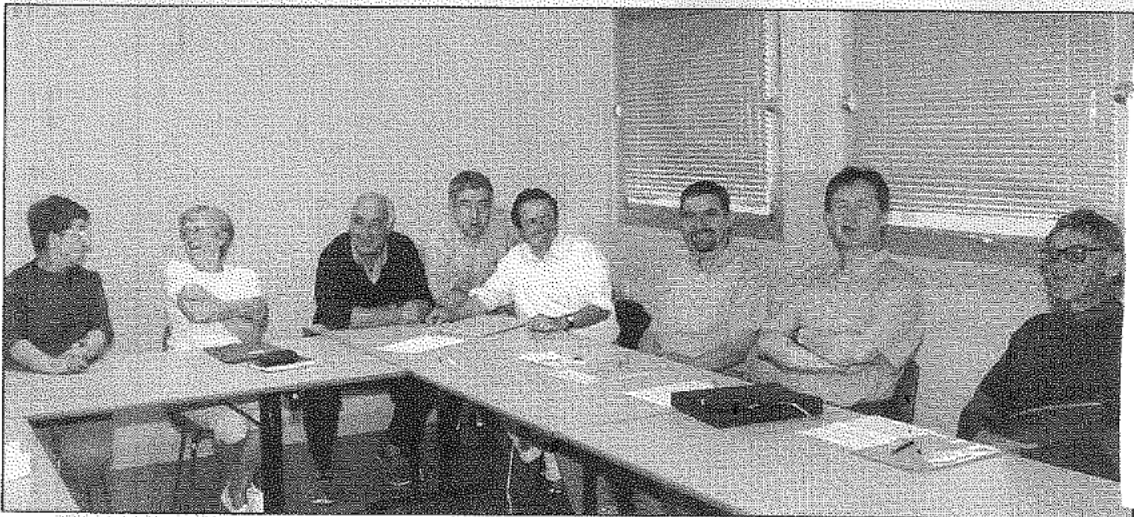
**L'**ASSOCIATION «COUP DE POUCE À L'EMPLOI» a tenu son assemblée générale ce vendredi à 20 h 30 en mairie de Sainte-Sigolène. La municipalité de Sainte-Sigolène était représentée par deux adjoints au maire, MM. Cuerq et Pons. Le maire de Saint-Pal-de-Mons et un conseiller municipal, M. Michel Convers représentaient cette commune. M. Chavana, adjoint au maire de Saint-Just-Malmont et M. Liège, adjoint au maire de Saint-Didier-en-Velay étaient les autres élus présents. La direction de la vie sociale du conseil général était représentée par Mme Camus, responsable de l'unité territoriale de l'Yssingalais. Certains élus avaient transmis leurs excuses de ne pouvoir être présents.

Alain Moulin et Joseph Grange, les deux vice-présidents de l'association, faisaient le bilan de l'année pour les ateliers dont ils

sont responsables: repassage et entretien de l'environnement. Une partie un peu plus vivante permettait à Laurent Moine de donner à l'assemblée une idée des différents travaux réalisés par l'équipe, grâce à des transparents projetés par un rétro-projecteur. Étaient ainsi visualisés plusieurs petits chantiers dans diverses communes.

Jean-Jacques Tournon, le trésorier de service, présentait aussi sous forme de transparents, les résultats financiers 1999 qui traduisent une bonne santé et une gestion rigoureuse. Ça a été l'occasion pour le trésorier de remercier les financeurs. Après le rapport moral du président, les élus municipaux donnaient leur avis sur leur perception de cette action d'insertion. L'activité est le résultat d'une analyse partagée entre le conseiller général de Sainte-Sigolène, vice-président de la commission locale d'insertion

d'Yssingeaux, les bénévoles de l'association Coup de pouce à l'emploi et les représentants de la direction départementale du travail qui nous ont conseillés pour parvenir à une charte de qualité, se traduisant par un agrément comme chantier d'insertion. Les deux autres conseillers généraux concernés, en charge de secteurs économiques variés, ont aussi vu l'intérêt de combiner action d'insertion et entretien du patrimoine touristique. Ils ont soutenu cette action et ils en sont remercier. Il a été décidé d'examiner ensemble, élus et associatifs, si la voie choisie était la bonne ou si des modifications devaient être apportées. Le prochain conseil d'administration de l'association engagera cette démarche, encouragé par un récent courrier du président du conseil général qui apporte son soutien à notre action.



Les participants à l'assemblée générale de «Coup de pouce à l'emploi»